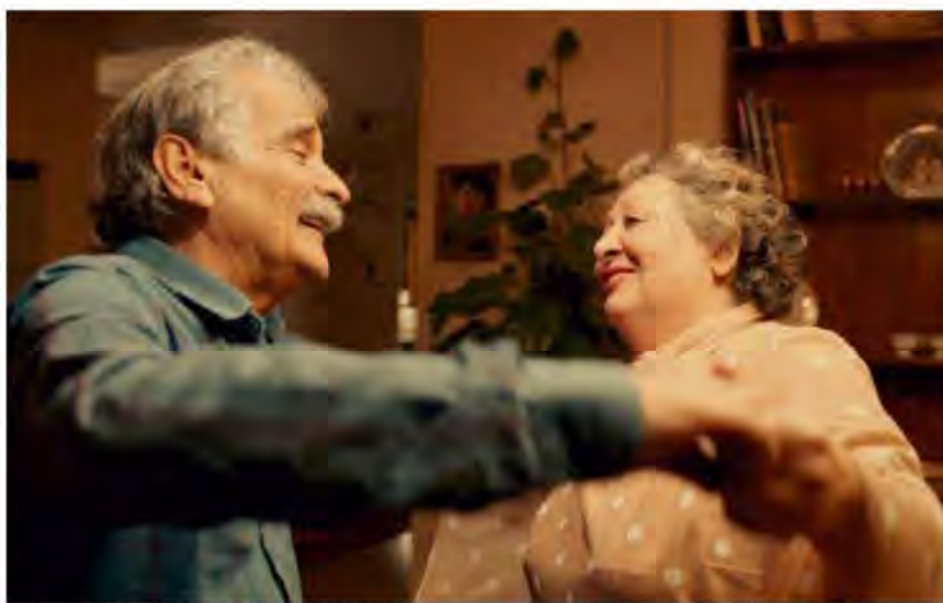


En Iran, une comédie romantique du troisième âge

Maryam Moghaddam et Behtash Sanaeaha dépeignent avec finesse un amour naissant, bravant les interdits

MON GÂTEAU PRÉFÉRÉ

Le second long-métrage, après *Le Pardon* (2020), du couple de cinéastes composé par Maryam Moghaddam et Behtash Sanaeaha, installé à Téhéran, cristallise une nouvelle fois la chape de plomb que fait peser le régime iranien sur la création cinématographique. Tourné en secret en 2022 dans un climat de tension sociale, au moment où allait éclater le mouvement Femme, vie, liberté, le film enfreint délibérément les restrictions qui entourent la représentation des femmes à l'écran, concernant, notamment, le port du hidjab jusque dans l'espace domestique, en dépit de toute considération réaliste. Lorsqu'il fut sélectionné en compétition de la Berlinale, en février 2024, les représentants ne se sont pas fait attendre : les cinéastes ont vu leur passeport confisqué par les autorités, la présentation du film eut lieu en leur absence, et ils restent, depuis, interdits de quitter le territoire, bloqués dans leur propre pays.



Faramarz (Esmail Mehrabi) et Mahin (Lily Farhadpour). ARIZONA DISTRIBUTION

Une rencontre coûte que coûte
Mon gâteau préféré se présente pour l'essentiel comme une authentique comédie romantique du troisième âge, en apparence assez inoffensive, mais, dans le fond, tout sauf naïve. Mahin (l'irrésistible Lily Farhadpour), septuagénnaire et veuve, vit seule dans sa grande maison avec jardin de Téhéran, qui manque un peu d'entretien. Avec des enfants

qui travaillent désormais à l'étranger et des amies qui ne lui rendent plus visite qu'une fois l'an, un certain désert affectif l'étreint. Un beau jour, elle décide de remédier à cela et sort en ville afin de provoquer coûte que coûte une rencontre. A la cantine des retraités, elle tombe sur Faramarz (Esmail Mehrabi, vulnérable et

ardent), un sympathique chauffeur de taxi, divorcé et du même âge, qui accepte de la reconduire chez elle le soir venu. Et même, contre toute prévenance, de franchir le seuil, de passer un bout de soirée avec elle, et peut-être plussif affinités. Le film vaut d'abord pour la finesse avec laquelle il dépeint

l'isolement des personnes âgées, montrées comme n'appartenant plus au même fuseau horaire que la société active (Mahin, victime d'insomnies, se lève à midi), donc condamnées à vivre dans ses interstices – un constat qui dépasse le simple cadre de la société iranienne. L'usage récurrent du plan fixe répond à ce cours interne de

l'âge en découpant dans la capitale les espaces et les rythmes décalés qui lui correspondent. Moghaddam et Sanaeaha ont le don de la scène juste, qu'ils savent installer dans la durée, tel ce dîner entre amies chez Mahin, où ces dames se rient de leurs petites misères. Ou encore ce plan bouleversant où Mahin, avant de sortir,

Le film enfreint délibérément les restrictions qui entourent la représentation des femmes à l'écran

prend le temps de se maquiller devant sa glace : un peu de fard sur ce beau visage parcheminé pour séduire, peut-être, et conjurer la solitude.

Sa rencontre avec Faramarz marque le basculement du film dans un quasi-temps réel, qui se fonde dans la soirée en tête-à-tête pour ne rien manquer de l'amour naissant sous nos yeux. Les deux anciens, retrouvant leur âme de tourtereaux, se disent des mots doux, boivent du vin, dansent et prennent une douche ensemble – et le film de braver, en même temps qu'il les accueille, les interdits qui peuvent avoir cours entre un homme et une femme non mariés. La caméra s'anime alors, file à travers les pièces, partageant quelque chose de la jouvence qui ranime ces corps fatigués, de la joie qui les gagne. Les cinéastes réservent quelques notations au climat de surveillance ambiant, notamment à travers la visite inquisitrice d'une voisine ou, plus tôt, l'intervention de la brigade des mœurs.

Par honnêteté envers les nombreuses beautés de *Mon gâteau préféré*, il faut dire à quel point sa conclusion déçoit. En basculant tout à coup dans le conte macabre, Moghaddam et Sanaeaha se privent d'explorer jusqu'au bout la relation des vieillards amoureux.

Par goût de la piroquette scénaristique, ils cèdent à un arbitraire qui tombe comme le couperet d'une punition sur les personnages, et s'inscrit en contradiction nette avec l'esprit de transgression qui précède. Tout ce qui faisait le sel de cette romance défiant la censure retombe alors dans l'impensé conservateur d'une fable fataliste. Faut-il voir là une stratégie de la part des cinéastes, qui sauvent les apparences sans en être dupes ? Quoi qu'il en soit, cette fin digne d'une mauvaise chute de court-métrage ne doit pas faire oublier les trésors de tendresse et d'attention que le film déploie dans sa majeure partie. Ceux-ci valent amplement le détour. ■

MATHIEU MACHÉRET

Film iranien, français, suédois, allemand de Maryam Moghaddam et Behtash Sanaeaha. Avec Lily Farhadpour, Esmail Mehrabi (1 h 37).

Les cinéastes, cible d'une enquête pour « propagation de la débauche »

LORSQUE LE MOUVEMENT Femme, vie, liberté éclate, en septembre 2022, après la mort de Mahsa Amini en détention pour un voile « mal ajusté », Maryam Moghaddam et Behtash Sanaeaha sont alors en plein tournage de *Mon gâteau préféré*, à Téhéran, sans autorisation. Très vite, la contestation bouleverse leur projet. « Certains membres de notre équipe étaient dans la rue à manifester, d'autres ont été arrêtés et emprisonnés », raconte de Téhéran Behtash Sanaeaha, joint par téléphone. A chaque interruption du tournage, le constat s'impose : « Il fallait finir ce film, c'était notre soutien au mouvement », ajoute Maryam Moghaddam. Le projet, lancé deux ans avant la mort de Mahsa Amini, suit une femme de 70 ans vivant seule à Téhéran et décidant de redécouvrir l'amour. Un sujet tabou sous un système politique où tout, même les aspects les plus ordinaires de la vie, est surveillé. Dans ce film, les réalisateurs du *Pardon* (2020) osent montrer des femmes sans voile, des scènes de danse, d'alcool, des discussions franches sur la religion et la politique. « Nous avions écrit ce

scénario bien avant le soulèvement, mais l'envie de briser l'hypocrisie était déjà là », explique Behtash Sanaeaha. « Les films iraniens montrent des femmes qui dorment et se réveillent voilées. Nous avions honte de perpétuer ce mensonge », poursuit Maryam Moghaddam.

Soutien populaire

En 2023, *Mon gâteau préféré* est envoyé au Festival de Berlin sans l'aval des autorités. La répression est immédiate. En août, les services de sécurité perquisitionnent le domicile du monteur et confisquent tous les disques durs contenant les rushes. « Heureusement, nous avions une copie brute à Paris », confie Behtash Sanaeaha. S'ensuivent des convocations au bureau du procureur de Téhéran. « Ils voulaient nous contraindre à retirer le film des festivals et à nous engager à ne jamais le projeter. Nous avons refusé », affirme-t-il.

Quelques semaines plus tard, les réalisateurs envisagent d'achever le montage à Paris. A l'aéroport, leurs passeports sont confisqués et une interdiction de quitter le territoire leur est imposée. Ils

deviennent la cible d'une enquête pour « propagande contre la République islamique » et « propagation de la débauche ». Leurs scènes sont passées au crible : des femmes sans hidjab, de l'alcool, l'arrestation de jeunes filles « mal voilées » par la police des mœurs. Malgré les pressions, *Mon gâteau préféré* est projeté à la Berlinale en février 2024 et remporte le Prix Fipresci du meilleur film. Une consécration qui renforce leur engagement, mais aggrave aussi leur situation en Iran.

Interdit de projection en Iran, le film y trouve pourtant son public, grâce à des copies piratées. « Même pendant les interdictions, ils nous disaient, furieux, que 50 millions de personnes l'avaient vu », relate Behtash Sanaeaha. Le soutien populaire est bien réel. « Il y a deux semaines, une femme en tchador [le hidjab islamique, en Iran, couvre le corps et la tête] est venue me serrer dans ses bras. Elle était accompagnée de sa fille de 14 ans, elle aussi couverte d'un tchador. La mère m'a remerciée d'avoir réalisé ce film », se souvient Maryam Moghaddam. En septembre 2024, l'interdiction

de quitter le territoire est levée, mais leur dossier judiciaire reste ouvert. Maryam Moghaddam achète un billet pour assister à la première du film en Suède. A l'aéroport, elle apprend qu'une nouvelle enquête est ouverte contre elle et son partenaire, cette fois menée par le ministère du renseignement. Depuis, ils ont été interrogés à plusieurs reprises, six heures à chaque fois. Ils attendent à tout moment une convocation pour leur procès devant un tribunal révolutionnaire.

Pourtant, les cinéastes refusent l'exil. « Nous aimerions pouvoir voyager, mais notre place est ici », assure Maryam Moghaddam. « Si nous voulons que les choses changent, nous devons rester. Comment gagner la guerre si l'on quitte le front ? » Ce combat, ils ne sont plus seuls à le mener. Une nouvelle génération de cinéastes iraniens, inspirée par le soulèvement de 2022, choisit de tourner sans autorisation, brisant les lignes rouges imposées par la censure. « Ils ne sont pas nombreux, mais je suis sûr que leur audace va se propager », espère Behtash Sanaeaha. ■

GHAZAL GOLSHIRI